



**Projet de procès-verbal de l'assemblée générale de Zero Waste
Marseille**

Mardi 29 juin 2021

19h-20h30

L'assemblée générale s'est tenue à Marseille, au 26/28 allée Léon Gambetta, 13001 Marseille.

Liste des participants :

Fiona COSSON, Présidente et représentante de Karine GIRAUD, trésorière
Marie GIAOUI, administratrice
Céline MANGIN, secrétaire de séance

Yvan YAO
Christelle LUYSSSEN
Stéphane AHR
Aline GRAZINI
Jerome COUILLAUD
Elsa JOYEUX BOUILLON
Marjorie GUINAND
Florence GIROUX
Anais CHATAGNON
Onja RAVELONAHINA
Matthieu LEROY

La Présidente, ayant constaté que le quorum minimum requis était atteint, a ouvert la séance à 19h. La Présidente accueille chaleureusement les participants, après une année de contexte sanitaire difficile. Elle insiste sur le fait que l'assemblée générale est le lieu de collecte des souhaits des adhérents quant aux actions à venir de l'association.

La Présidente a ensuite présenté les points d'ordre du jour.

1. Résumé du rapport moral et financier 2020

Le rapport d'activités 2020 a été transmis à l'ensemble des adhérents en amont de la réunion, avec la convocation. Il est également disponible en annexe de ce procès-verbal.

• Présentation du rapport moral

La Présidente présente les activités réalisées en 2020. L'année a été assez pauvre en évènements en raison de la situation sanitaire :

- En 2020 seulement 2 rencontres mensuelles à Zoomai ont pu être tenues.
- Depuis septembre 2019, les apéros bénévoles ont été mis en place. En principe, ils se tiennent le second mardi du mois, tous les mois. 3 apéros bénévoles se sont tenus en 2020.
- 4 stand de sensibilisation ont été tenus.

En 2020, l'accompagnement au zéro déchet de la fiesta des sud a tout de même été réalisé malgré l'annulation de l'évènement. Une seule sensibilisation en entreprise a pu être effectué, au sein de Thalès.

L'évènement de l'année 2020 aurait dû être le premier festival Zero Waste Marseille, sur 2 jours et 1 soirée au mois de septembre 2020. L'objectif de cette évènement était de rassembler l'ensemble des acteurs du zéro déchet à Marseille, de montrer comment un festival pouvait s'inscrire dans une démarche zéro déchet et de sensibiliser le public via des conférences, des concerts, des ateliers, etc... L'évènement a été annulé 3 semaines avant en raison des jauges imposées et des contraintes sanitaires. En terme financier, cette annulation n'a pas eu d'impact et les partenaires ont accepté de reporter leur participation à la prochaine édition du festival.

Sur la vie associative, le manque d'évènement a entraîné une démobilisation d'un certain nombre de bénévoles. Après le premier confinement, il a fallu repenser l'implication des bénévoles. Une personne a été dédiée à l'accueil des bénévoles. Un travail sur les outils d'échange collaboratif a également été réalisé pour mieux communiquer pendant les confinements. Le groupe de travail communication a été fortement activé pour remplacer les évènements.

Le logo a été modifié également.

Les relations avec les journaux locaux sont bonnes et les évènements sont bien couverts par la presse locale, par elle magazine Elle et par le journal des adhérents de Zéro Waste France.

Suite à sa mise au vote, le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- Présentation du rapport financier

Le compte d'exploitation 2020 s'élève à 10 063€.

Au titre des charges, 1 437,99€ sont consacrées à l'achat de livre dédiés au festival. Le total des charges s'élève à 2909,65€.

Le total des produits s'élève à 12 973€. La principale recette est une subvention de la métropole à hauteur de 8 000€. Il s'agit d'un acompte. Puis, en 2020, le montant des adhésions et des dons s'élève à 2 137€ (pour 64 adhésions) et une subvention de la fondation st Christophe à hauteur de 2 000€ (mécénat – trophée des jeunes de l'engagement).

Suite à sa mise au vote, le rapport financier est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2. Présentation du programme d'activité 2021-2022

De nombreuses activités sont déjà lancées sur cette période.

En 2021, Green Donut a créé d'une nouvelle forme de sensibilisation, la fresque des déchets. 4 bénévoles sont déjà formés et 4 fresques ont été réalisées.

Zero Waste Marseille est également partenaire de l'ARBE et du COFIS pour sensibiliser les acteurs des manifestations sportives et culturelles au niveau de la région à la réduction des déchets. Il s'agit d'une série d'ateliers départementaux pour où les organisateurs des manifestations et les collectives locales ont été mis en lien.

L'Université de printemps de Zéro Waste France a été réalisé, permettant à un certain nombre de bénévoles de se former.

L'accompagnement de la fiesta des Suds est maintenu. Marseille Jazz 5 continents est aussi accompagné pour un diagnostic sur leur réduction des déchets afin d'envisager un plan d'action sur 3 ans.

Les mois de mai/juin 2021 ont été particulièrement dense pour l'association : participation à l'évènement « Tarpin propre », à la marche pour le climat, au Village des transitions au parc Longchamp, à l'évènement « sauver la planète » sur la canebière le 13 juin, à l'évènement organisé par la recyclerie sportive au Talus et à la Journée du bien-être à la maison départementale de la jeunesse et des sports.

L'association a également réalisé des évènements en ligne : une discussion autour du défi rien de neuf et une projection débat de « Story of Plastic ». La projection est d'ailleurs désormais reconduite chaque mois.

Zero Waste Marseille participe également au projet « Commerce engagé », projet de la métropole qui a mandaté Ecoscience pour essaimé son label (créé par ecoscience assez exigeant pour les commerçants). Ecoscience a mandaté zéro Waste Marseille pour relayer son label (d'abord préparation pour adapter le label au territoires puis labélisation en décembre). Ce projet rapporte 7 000€ à l'association.

De plus, un nouveau site Internet devrait prochainement voir le jour, pour un montant de 4 000 €. L'idée est de développer un vrai site Internet présentant les ressources à Marseille sur le zéro déchet.

Suite à l'annulation du festival ZWM, son report est prévu entre mi-septembre et mi-octobre, le lieu restant à définir.

L'objectif est également de continuer les apéros bénévoles et de reprendre les réunions mensuelles à partir de septembre.

Un appel à projet est également en attente de réponse, en tant que sous-traitant de l'association des alchimistes, en vue de sensibiliser le personnel des collèges et des départements à la thématique du gaspillage alimentaire.

Compte tenu de ce nombre grandissant d'activités, ZWM se fait accompagner par la couveuse Intermade en vue de la création d'un poste de salarié au sein de l'association. Il s'agirait d'un poste de coordinateur chargé de gérer les actions et projets de l'association, d'assurer les sensibilisations, d'écrire les projets et de coordonner les actions des groupes de travail. L'objectif pour la période est ainsi d'aboutir à cette création de poste.

3. Election des membres du conseil d'administration (CA)

Les statuts précise que le Conseil d'administration se compose de 5 à 9 membres, dont un siège réservé à Zéro Waste France. Le conseil d'administration est l'organe dirigeant de l'association. Il prend les décisions les plus importantes de l'association. Le CA veille aussi au respect de la charte d'engagement à Zero Waste France. Au sein du CA, il y a un bureau composé au minimum d'un président et d'un trésorier. Le mandat est renouvelable chaque année. Pour être éligible, il faut être adhérent depuis une année au minimum.

Les candidatures au conseil d'administration sont au nombre de 6 : Fiona COSSON, Karine GIRAUD, Matthieu LEROY, Onja RAVELONAHINA, Florence GIROUX et Céline MANGIN. Chaque candidat se présente. Puis, les participants votent.

- Fiona COSSON est élue à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- Karine GIRAUD est élue à la majorité des voix (16 Voix favorables, 1 abstention).
- Matthieu LEROY est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- Onja RAVELONAHINA est élue à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- Florence GIROUX est élue à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- Céline MANGIN est élus à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4. Election des membres du Bureau

Seuls les membres du Conseil d'administration peuvent voter pour élire les membres du Bureau.

- Fiona COSSON est la seule candidate à la fonction de Présidente. Elle est élue à l'unanimité.
- Karine GIRAUD se présente au poste de trésorière. Elle est élue à l'unanimité.

5. Vote du montant de la cotisation annuelle des adhérents

La Présidente propose que le montant de la cotisation pour l'année prochaine soit à prix libre. La proposition est adoptée à la majorité (16 votes favorables, 1 abstention).

L'ordre du jour ayant été épuisé et aucune autre question n'ayant été posée, l'assemblée générale a pris fin à 20h30.

Fiona COSSON
Présidente de Zero Waste Marseille

